

G16 – les pronoms

Les **pronoms personnels** servent à **désigner des personnes** ou à **remplacer un nom** ou un groupe nominal. Ils permettent aussi d'éviter des répétitions dans un texte.

Cette fille parle à ses parents. Elle leur parle.

Cette fille à ses parents

Les **pronoms personnels** :

- du singulier : je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, le, la, lui

- du pluriel : nous, vous, ils, elles, les, leur, eux



Il ne faut pas confondre **les pronoms personnels le, la, les, l'** qui sont placés devant un verbe avec les **articles définis le, la, les, l'**

La fillette cueille une pomme et la mange.

Article défini

Pronom personnel

